Décision 22-DCC-217 du 15 novembre 2022

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Jobri par le groupe Breyne et ITM Entreprises

Posted on: 15 novembre 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	le groupe Breyne et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Societété Jobri

Lire

le texte intégral de la décision
136.07 Ko